

La maladie d'Alzheimer évolue du stade léger (troubles de la mémoire, problèmes de langage,...), passe par un stade modéré (le langage est plus atteint ainsi que les connaissances générales et le raisonnement, pertes de repères temps/espace, apparition des troubles des gestes) puis le stade avancé (perte du jugement, impossibilité à reconnaître).



La maladie d'Alzheimer

Le bilan g rontologique :

Les aidants naturels entrent souvent dans des ph nom nes d' puisement sans pour autant que la personne soit bilant e de mani re pr cise. Il faut rappeler que c'est le pr alable car en fait le bon diagnostic permet d'apporter le bon type d'aides.

C'est la raison pour laquelle un bilan g rontologique s'av re n cessaire, afin de permettre la prise en charge la plus adapt e.

Les  quipes   consulter :

*HOPITAL DE CIMIEZ - PAVILLON MOSSA - 4, avenue Reine Victoria NICE 1
CONSULTATIONS PLURIDISCIPLINAIRES DE GERONTOLOGIE*

Le centre est ouvert du lundi au jeudi de 9h   17h et le vendredi de 9h   16h

Sur rendez-vous, contacter le secr tariat

Du lundi au vendredi de 9h   17h - T l. : 04.92.03.43.99

IRIPS (Institut R gional d'Information et de Pr vention de la S nescence)

CLINIQUE LES SOURCES Avenue des Roses – 06100 NICE

Le centre est ouvert : Lundi et mardi : de 9h   12h30 Jeudi : de 8h30   12h30

Sur rendez-vous, contacter le secr tariat :

Lundi et mardi : de 8h30   16h30 - Jeudi : de 8h30   12h30 - T l. 04.93.53.30.94

P LE DE PSYCHOG RIATRIE - 6, rue du Congr s – 06000 NICE

CONSULTATIONS MEMOIRE

Sur rendez-vous, contacter le secr tariat : du lundi au vendredi de 9h   17h

T l. : 04.93.13.56.97

La maladie d'Alzheimer

Les équipes spécialisées Alzheimer (E.S.A.)

Elles s'adressent aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées à un stade léger ou modéré, dont le diagnostic a déjà été établi.

Elles sont constituées d'un Infirmier Diplômé d'Etat (également responsable du Service de Soins Infirmiers à Domicile), d'un psychomotricien et d'assistants de soins en gérontologie.



Il s'agit d'une prestation individuelle, réalisée au domicile de la personne.

Le médecin établit une prescription pour 12 à 15 séances de soins de réhabilitation et d'accompagnement, d'une durée moyenne d'une heure, sur une période de trois maximum, renouvelable une fois par an.

Auprès du malade, elles permettent :

- la stimulation des capacités cognitives et la mise en place de stratégies de compensation,*
- le ralentissement de la perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne,*
- la diminution des troubles du comportement.*

Auprès de l'aïdant, elles apportent :

- un accompagnement,*
- des conseils adaptés.*

Sur l'environnement, elles permettent :

- la prévention des risques domestiques.*



La maladie d'Alzheimer

Les centres d'accueil de jour :

L'Accueil de jour thérapeutique répond à deux objectifs :

- Conserver et faire progresser les capacités restantes du patient.*
- Permettre aux aidants de "souffler" de temps en temps et ainsi de maintenir la vie au domicile plus longtemps.*

Un Accueil de jour peut recevoir la personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer diagnostiquée, une ou plusieurs fois par semaine suivant le choix de la famille.

Après rendez-vous pris, la famille est reçue par une équipe spécialisée qui va procéder à une première évaluation de la situation, et donnera les informations d'ordre financier et administratif.

Il est à signaler que le prix de journée est calculé en fonction du degré de perte d'autonomie.

Le jour venu, le patient sera accueilli par cette équipe et intégrera cette structure de façon adaptée et spécialisée en fonction des établissements d'accueil.

Les activités proposées au sein d'un Accueil de jour ont pour objectif de stimuler au maximum le patient, selon un programme d'animations propre à chaque établissement (favoriser la communication, maintenir les acquis...).

Les centres d'accueil de jour à Nice :

Accueil de Jour Simone RIFF - CCAS Ville de Nice - 2, bis avenue des Orangers

Accueil de 8 h 30 à 17 h - Tél. 04 92 10 18 94

Accueil de jour France Alzheimer 06 (Association)

Institut Claude Pompidou - 06100 NICE 10, rue Molière

Pour tous renseignements : 5, avenue Béatrix

Tél 04.93.52.62.00 - Accueil de 9 h à 17 h

Villa Hélios Saint Jean (EHPAD) - 12, av. du Capitaine Scott 06300 NICE

Tél 04 92 00 78 00 – Accueil de 9 h à 17 h

Les Jardins de la Clairière (EHPAD) - 307 bd de la Madeleine 06200 NICE

Tél 04 92 15 99 99 – Accueil de 9 h à 17 h

Résidence Sorgentino – 52, av. Auguste Gal – 06300 NICE

Tél 04 97 13 81 00 – Accueil de 9 h à 17 h

Le Château des Ollières (EHPAD) – 39, av. des Baumettes 06000 NICE

Tél 04 92 03 18 18 – Accueil de 9 h à 17 h

Site du plan Alzheimer (rubrique «des acteurs près de chez vous» : www.plan-alzheimer.gouv.fr

Vous êtes aidant familial :

*Afin d'améliorer la prise en charge de la maladie d'Alzheimer, une **plateforme de répit** a été créée dans le cadre du plan Alzheimer.*

Cette plateforme peut vous offrir un accueil téléphonique et physique. Elle vous proposera :

- un éventail de prestations d'accueil, de dispositifs de répit ainsi qu'un programme d'activités favorisant le maintien de la vie sociale aidant/aidé (des ateliers de sollicitation cognitive, physique, créative et intellectuelle par des professionnels qualifiés ont pu être développés, visant l'autonomie),*
- une formation gratuite pour vous aider au quotidien,*
- des groupes de parole et/ou des entretiens individuels menés par un psychologue,*
- des cafés-mémoire,*
- une orientation en centre d'hébergement lorsque cela sera devenu nécessaire.*



*L'association **France Alzheimer 06** a pour objectif d'améliorer l'accompagnement et «le prendre soin au quotidien» du patient Alzheimer, en partenariat avec les communes.*

PERMANENCES FRANCE ALZHEIMER 06

Pour vous informer et prendre rendez-vous, un numéro unique : [04.93.52.62.00](tel:04.93.52.62.00)

ANTIBES

*Dernier Vendredi du mois De 14H00 à 17H00
C.C.A.S. 2, av. de la Libération*

BREIL/ROYA

*3ème Mardi du mois De 9H00 à 17H00
C.L.I.C. de l'Hôpital local 2, rue Cordier*

CAGNES/MER

*1er Lundi du mois De 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 17H00
C.C.A.S. 37, avenue de la Gare*

CANNES

*- 1er Jeudi du mois De 9H00 à 17H00
C.L.I.C. 5, rue René Vagliéno*

*- 2ème Jeudi du mois de 14H00 à 17H00
HOPITAL DES BROUSSAILLES*

*- 4ème Jeudi du mois de 14H00 à 17H00
ISOLA BELLA*

GRASSE

*3ème Jeudi du mois de 9H00 à 12H00 et
De 13H30 à 17H00
C.C.A.S. 42, bd Victor Hugo*

MENTON

*2ème Vendredi du mois de 9H00 à 12H00
C.C.A.S. 4, Promenade du Maréchal Leclerc*

NICE

*Du Lundi au Vendredi De 8H30 à 17H30
A.C.A. 5, avenue Béatrix*

Hôpital de Cimiez (CMRR)

2 ème lundi du mois

4, Avenue Victoria

SAINT-LAURENT-DU-VAR

2ème Jeudi du mois De 9H00 à 17H00

C.C.A.S. 341, av. Général Leclerc

SAINT-CEZAIRE

2 ème mardi du mois (le matin)

Mairie de Saint-Cézaire

TIGNET

2 ème mardi du mois (l'après-midi)

Mairie du Tignet